

Ecole maternelle WOERTHEL
17, rue de périgueux
67610 LA WANTZENAU
03.88.96.22.73

Compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2017 :

Etaient présents :

Mme Céline HERDLY-GOERIG, directrice, enseignante dans la classe monolingue

Mme Marie-Ange GRAMFORT, enseignante dans les classes bilingues (allemand)

Mme Séverine ESCHMANN, enseignante dans les classes bilingues (français), en remplacement de Mme Adeline POSIN en congé maternité

Mme Audrey RASSER, enseignante « ZONE » rattachée à l'école

Mme Rebecca BASTIER, déléguée de parents de la classe bilingue PS-GS

Mme Angélique GOSSARD, déléguée de parents de la classe monolingue

Mme Jenny HALLER, déléguée de parents de la classe monolingue

Mme Stéphanie SCHAAN, déléguée de parents de la classe monolingue

Mme Stéphanie VIX, déléguée de parents de la classe bilingue PS-MS

Mme Agnès MACHWATE, commission scolaire

Sont excusés :

Mr le maire, Patrick DEPYL

Mme Myriam STENGER, première adjointe au maire

Mme Nathalie THIEFAINE, déléguée de parents de la classe bilingue PS-MS

1. La rentrée 2017-2018.

Suite à l'ouverture de classe dont a bénéficié l'établissement, il y a cette année **3 classes.**

- PS-GS bilingues : **9 PS + 13 GS** = 22 élèves bilingues
- PS-MS bilingues : **9 PS + 13 MS** = 22 élèves bilingues
- PS-MS-GS monolingues : **7 PS + 9 MS + 10 GS** = 26 élèves monolingues

Il y a cette année **3 enseignantes** à l'école : Céline Herdly-Goerig, directrice et enseignante dans la classe monolingue, Madame Marie-Ange Gramfort, enseignante d'allemand dans les classes bilingues et Madame Séverine Eschmann, qui remplace Madame Adeline Posin durant son congé de maternité, pour l'enseignement français dans les classes bilingues. Nous avons également une enseignante rattachée

administrativement à notre école, Madame RASSER Audrey, mais qui est peu présente puisqu'elle est affectée sur des remplacements de stage.

L'équipe de l'école compte également **3 ATSEM** : Colette Oudinet dans la classe de Madame Gramfort, Cynthia Picard dans la classe de madame Herdly et **Sophie Laheguere** dans la classe de Madame Eschmann. Nous avons également **1 apprentie, Marion Kintzinger et 1 AVS, Mélinda Lergenmuller**. Nous remercions la commune d'avoir ouvert un poste supplémentaire d'ATSEM, suite à l'augmentation du nombre de classes.

2. Les représentants de parents d'élèves : le résultat des élections et leur rôle durant l'année scolaire.

Les élections ont eu lieu le 13 octobre 2017. Il y avait **119 électeurs** inscrits et une liste de parents qui se présentait. Il y a eu 59 votants dont **54 suffrages exprimés**. Le taux de participation a été de 49.58%

Madame Bastier, Madame Haller et Madame Thiefaine ont été élues.

Madame Gossard, Madame Schaan et Madame Vix sont suppléantes.

Comme l'an passé, nous mettrons en place, en complément du cahier de liaison, un mailing pour chaque classe, permettant de diffuser rapidement un certain nombre d'information (absence d'un enseignant, annulation d'une séance de babygym...) Nous remercions **Mme Bastier (pour la classe de PS-GS bilingue), Mme Thiefaine (pour la classe de PS-MS bilingue) et Mme Haller (pour la classe monolingue)** qui se sont proposées pour poursuivre cet e-mailing dans chacune des classes.

Le Rôle des parents d'élèves délégués est en premier lieu **d'être le porte-parole des parents lors des conseils**, dans toute autre réunion au sein des écoles ou auprès des différents partenaires, en l'occurrence la municipalité, l'Education Nationale. Les délégués peuvent également **faire le lien entre les familles et l'école**. C'est pourquoi ils doivent avoir un devoir de réserve, car ils sont amenés à connaître des situations particulières.

3. Les travaux et futurs aménagements de l'école.

L'équipe municipale a lancé une grande campagne de **rénovation** de l'école qui s'étendra jusqu'en **septembre 2019**. Cet été, **l'isolation extérieure** de l'école a été refaite ainsi que le **bâti extérieur**. L'école a également bénéficié d'une **nouvelle chaudière** et de **stores électriques**. Les parents d'élèves ainsi que l'équipe pédagogique sont très contents des travaux effectués.

Les enseignantes font la demande **d'une sonnerie supplémentaire** pour l'ouverture de la porte, à mettre si possible, dans l'une des salles de classe. En effet, lorsque personne n'est dans le bureau, la sonnette de la porte ne s'entend pas.

Les délégués de parents d'élèves font une demande pour l'installation **d'un abri à vélo** (quelques anneaux et un espace libre pour une charrette) à l'arrière de l'école, pour

les enfants qui viennent à vélo avec leurs parents. La mairie va étudier la faisabilité du projet par rapport aux règles de sécurité et à la place disponible.

L'équipe pédagogique et les délégués de parents rappellent qu'il faudrait au plus vite **changer la clôture** du côté rue, qui est trop basse d'un point de vue sécuritaire.

La mairie annonce que le budget pour l'aménagement intérieur, la rénovation des canalisations et des sanitaires a été voté. Le calendrier des travaux sera établi prochainement, sachant qu'il faudra prévoir une longue période.

Durant l'été, l'eurométropole a procédé à la **rénovation de la chaussée** dans l'impasse devant l'école, en créant une zone de rencontre. Les délégués de parents d'élèves souhaiteraient, avec l'appui de l'équipe enseignante :

- le retour du trottoir devant l'école : les enfants apprennent à rester sur le trottoir. L'absence de trottoir qui a été décidée dernièrement prend le contre-pied de ce que nous nous attachons tous et toutes à inculquer. Les enfants ont parfois l'impression qu'il s'agit d'une zone dénuée de danger, qu'aucune voiture n'est susceptible de circuler sur cette voie.

- une meilleure signalétique relative à la vitesse dans les rues adjacentes à l'école : peu de panneaux rappelant que la vitesse est limitée à 30 km/h sont actuellement visibles. Nous avons pensé à un panneau clignotant et/ou un marquage au sol et/ou l'installation d'autres panneaux classiques de limitation de vitesse.

4. Le projet d'école : présentation des actions menées cette année

Le projet d'école entre dans sa troisième et dernière année. Voici les 3 axes sur lesquels nous travaillons :

1. « Développer la coopération en amenant l'enfant à partager des tâches et à prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe ».
2. « Développer l'attention, la concentration afin de rendre l'élève capable de réaliser une tâche individuelle ou collective »
3. « Développer la prise de parole et l'acquisition d'une bonne maîtrise du langage oral pour aller vers les premières productions écrites »

Nous poursuivons cette année les activités quotidiennes autour « d'espaces d'apprentissage ». Chaque matin, nous proposons aux élèves de s'installer dans des espaces d'apprentissages reprenant différents domaines d'activités. Ces espaces évoluent quotidiennement avec de nouvelles propositions d'activités autonomes ou dirigées. Différents niveaux sont accessibles quel que soit l'âge de l'enfant. Un travail de coopération se met en place entre les élèves, mais aussi une meilleure autonomie des enfants.

Cette année nous également reconduit 1 vendredi matin sur 2, des décloisonnements avec des jeux d'écoute, de société et des jeux collectifs permettant d'améliorer la concentration et le travail en équipe.

Les objectifs du projet d'école seront également travaillés durant l'année lors des APC (activités pédagogiques complémentaires). Pour rappel, les APC s'inscrivent dans l'ensemble des mesures qui doivent contribuer à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et à la réussite de tous les élèves. Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école. C'est pourquoi, **tous les élèves peuvent être concernés** par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire. Se pose le problème **des élèves qui vont au périscolaire** en bus et ne peuvent être cherchés par la famille après l'heure d'APC. Une solution est à l'étude avec la mairie et l'AGES.

Enfin nous travaillerons ces 3 axes autour d'un projet sur **la création d'un jardin partagé** dans le parc attenant à l'école. Nous avons d'ailleurs fait une demande de subvention auprès de l'association ARIENA pour un **PEJ (projet « l'environnement, j'adhère ») afin de financer un intervenant** pour nous aider dans la mise en place de ce projet. Nous connaissons la décision au mois de décembre.

Nous souhaitons mettre en place un jardin partagé afin **d'élaborer un écosystème** qui fonctionne sur le long terme. Cela permettrait à l'équipe pédagogique de l'école d'avoir un lieu d'observation de la vie végétale et animale afin de faire connaître à nos élèves les besoins et le cycle de vie des êtres vivants (compétences du programme de l'école maternelle). Ce lieu donnerait aussi l'opportunité à nos élèves de suivre un projet de sa création à son embellissement. Créer le jardin, planter, arroser, récolter, entretenir et apprendre des gestes techniques (jardinage au naturel) sont autant de savoirs pratiques qu'ils seront amenés à réaliser. A cela s'ajoute une dimension écologique, puisque nous souhaitons amener nos élèves, et par ricochet leurs familles, à appréhender la nature différemment en les rendant sensible à des techniques de jardinage naturel, sans pesticides, dans lequel le jardinier accepte l'intrusion d'autres êtres vivants ou de plantes arrivées naturellement. Enfin nous souhaitons donner une dimension citoyenne à ce lieu, en le rendant accessible à tous : élèves, enfants de la micro crèche et habitants du quartier.

Pour **communiquer avec les habitants** autour du projet, nous allons faire une page d'information avec les élèves de l'école, qui sera distribuée dans le quartier. Le projet se terminera par une fête inaugurale en fin d'année.

5. Approbation du compte rendu des 3e et 4e conseils d'école de l'année scolaire 2016-17

Les procès-verbaux ont été validés à l'unanimité

6. Les documents administratifs : mise à jour du règlement intérieur de l'école, retour sur les dépenses de la coopérative scolaire.

Le règlement intérieur de l'école

Le conseil d'école vote à l'unanimité pour le règlement intérieur de l'école qui indique les nouveaux horaires. Il sera modifié sur le site de la commune.

La coopérative scolaire

Le 31/08/2017, la coopérative scolaire s'élevait à 1995,25€ contre 3020,16€ au 31/08/2016. La coopérative a donc retrouvé un solde normal pour une école de cette taille, contrairement à l'an passée.

Les dépenses de l'an passé se sont centrés sur l'achat de matériel pour les espaces d'apprentissage, le financement d'une partie de la sortie scolaire au parc de Sainte Croix et des spectacles proposés durant l'année, l'achat de consommables (cadeaux pour le système de points, matériel pour la réalisation de bricolages de fêtes, chocolats de pâques...).

Nous remercions la mairie pour la subvention accordée de 294€ pour la sortie au parc de Sainte Croix.

Les bénéfices de la kermesse s'élèvent à 814€ contre 970€ l'an passé.

Nous remercions d'ailleurs encore une fois les parents qui ont aidé à la préparation, à l'organisation et au bon déroulement de cette fête.

7. PPMS : actualisation du document et exercices

Depuis cette année, le document a été scindé en 2 avec la création d'un document PPMS attentat intrusion indépendant de celui couvrant les risques majeurs (tremblement de terre...). Les deux documents ont été actualisés au mois de septembre.

Comme l'an passé il y aura 3 exercices PPMS et 3 exercices incendie durant l'année. Le premier exercice PPMS attentat intrusion a eu lieu le 11 octobre.

Le DUER : il montre des manques au niveau de la clôture (trop basse) et relate les problèmes de robinetterie dans les toilettes.

8. Les projets pour l'année : spectacles, baby-gym, St Nicolas, Noël, fête de fin d'année, etc.

- Le cycle baby-gym : nous avons renouvelé notre demande à la commune pour le financement du cycle sur 2 créneaux (un pour les monolingues et un pour les bilingues, afin de faciliter les problèmes de transports et d'accompagnateurs, sachant que de nombreuses fratreries se trouvent dans les 2 classes bilingues.) Le cycle aurait lieu

à 8h à partir du 13 mars les mardis (monolingues) et jeudis (bilingues) matin durant 6 semaines.

- **La Saint Martin** : A l'occasion de cette fête d'origine allemande, l'association des parents d'élèves organise cette année pour la 5e fois une fête des lumières **vendredi 10 novembre**. Un défilé aux lanternes sera proposé aux participants. A l'école Woerthel **nous avons fabriqué des lanternes**, expliqué l'histoire de Saint martin. Nous espérons que nos enfants seront nombreux à y participer avec leurs parents.

- **Pour Noël**, comme l'an passé, nous organiserons un petit **goûter de Noël** au cours duquel les enfants chanteront quelques chants de Noël et offriront à leurs parents le cadeau qu'ils ont fabriqué. Etant plus nombreux que les années passées, nous proposons de faire les chants à l'extérieur puis de prendre le gouter à l'intérieur.

Comme les années précédentes, les parents seront sollicités pour apporter des petits gâteaux, boissons, etc.

- **2 spectacles** auront lieu durant l'année scolaire **à l'école**
- **Le photographe** : nous avons choisi de reprendre le photographe de l'an passé, qui est le même que celui de l'école élémentaire en changeant le forme de la photo (photo traditionnelle).
- Comme chaque année, **une fête de fin d'année** sera organisée avec un repas sous forme de barbecue.
- Pour compléter **notre projet jardin**, nous participerons à des activités au Ciné Bussierre le **Lundi 7 mai 2018** :

Pour les élèves de petites sections : la balade des 5 sens

Pour les élèves de moyennes sections : le goût de la nature

Pour les élèves de grandes sections : y'a de la vie dans le jardin

Nous nous rendrons également **Au vaisseau** le jeudi 28 juin 2018.

Suite à l'augmentation du nombre d'élèves, nous avons fait une demande pour **20 Gilets jaunes** supplémentaires, floqués avec le nom de l'école.

Le Conseil a débuté à 19h et s'est terminé vers 21h.

Compte rendu établi et rédigé par Céline HERDLY-GOERIG, approuvé par les délégués de parents et les enseignantes.